Avis : document traduit

La revue de conformité de ce programme a été réalisée et rédigée en anglais par l'évaluateur externe. Le présent document est la traduction française de cette revue, produite par eSafetyFirst. L'évaluateur n'a pas révisé la traduction. En cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise prévaut.

Revue de conformité

Formation sur la sécurité des chariots élévateurs

Compétences fédérale et provinciales du Canada

Le présent document a pour objet d'exposer la revue de conformité du cours en ligne de formation sur la sécurité des chariots élévateurs d'eSafetyFirst. Le cours a été visionné en entier, puis examiné chapitre par chapitre afin d'en déterminer la conformité à la norme CSA B335-15 (R2020). Cette norme sert de modèle de conformité dans toutes les compétences canadiennes pour la sécurité des chariots élévateurs et des chariots de manutention motorisés. Le présent rapport évalue également la formation et sa concordance avec la législation provinciale en matière de SST. Chaque section contient les recommandations de modification ou de révision requises pour atteindre la conformité. Le rapport contient aussi des recommandations non techniques visant à améliorer ou à corriger le contenu.

Pour élaborer un cours sur la sécurité des chariots élévateurs conforme à la norme **CSA B335-15 (R2020)**, il faut satisfaire à trois piliers fondamentaux : la **théorie**, la **formation pratique** et l'**évaluation**.

Selon l'Association canadienne de normalisation (CSA), l'objectif est de s'assurer que l'opérateur est « compétent », ce qui combine les connaissances et l'habileté démontrée.

Le cours sur la sécurité des chariots élévateurs d'eSafetyCanada n'évalue aucune formation pratique et souligne également que tous les participants doivent suivre séparément une séance de formation pratique auprès de leur organisation ou d'un formateur approuvé pour satisfaire aux exigences d'utilisation sécuritaire d'un chariot élévateur.

Le présent rapport porte sur le volet théorique de la sécurité des chariots élévateurs et signale si le cours nécessite des révisions pour satisfaire à la norme CSA, comme l'exige la législation provinciale et fédérale en matière de SST.

Objectifs d'apprentissage fondamentaux (CSA B335-15)

Le programme devrait être divisé selon les modules clés suivants pour satisfaire aux exigences de la norme :

1. Législation et normes

- Reconnaître les rôles et les responsabilités de l'employeur, du superviseur et de l'opérateur.
- Comprendre les exigences légales prévues par les lois provinciales en matière de santé et de sécurité au travail (SST).

Le cours cite la norme **CSA B335-15** comme référence en matière d'« utilisation sécuritaire » et souligne qu'elle sert de fondement à la législation en matière de SST au Canada.

Recommandations

- ~~La norme CSA énonce, aux articles 4.1.1 à 4.1.4, les différentes responsabilités des employeurs, des superviseurs et des opérateurs. Ces responsabilités correspondent en outre aux obligations générales énoncées dans la plupart des textes législatifs en matière de SST au Canada. Une partie de ce contenu est mentionnée tout au long du~~

~~cours, mais il serait préférable que le cours comporte une diapositive et une narration présentant les responsabilités suivantes en survol :~~

~~o Employeurs : responsables d'assurer un milieu de travail sécuritaire, de fournir une~~

~~formation adéquate, de tenir des dossiers et de s'assurer que les opérateurs sont compétents. o Superviseurs : ils appliquent les règles sur le terrain et sont responsables de surveiller le rendement~~

~~des opérateurs, de veiller au respect des protocoles de sécurité et de traiter les dangers dans un délai raisonnable.~~ o ~~Opérateurs : ils doivent participer à la formation, suivre les méthodes d'utilisation sécuritaires et signaler~~

~~les dangers ou les incidents.~~ **Cette erreur a été corrigée**

- ~~Le tableau 1 signale les différences et les exceptions entre certaines provinces.~~ **Cette erreur a été corrigée**

2. Notions fondamentales et composants du chariot élévateur

- Reconnaître les différentes classes de chariots élévateurs (classes 1 à 7).
- Comprendre la fonction des composants clés : mât, tablier, fourches, protecteur de tête et pneus.
- Reconnaître l'information figurant sur la **plaque signalétique du fabricant** (capacité, centre de gravité, etc.).

Recommandations

Il importe de souligner qu'avec l'arrivée massive de nouveaux arrivants au Canada, une grande partie du public pourrait être composée de personnes parlant l'anglais langue seconde. Une image vaut mille mots.

- ~~Il serait extrêmement utile d'avoir un schéma d'un chariot élévateur type au moment d'aborder les différentes pièces.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~La norme CSA comporte elle-même des schémas de différents types de chariots élévateurs. Un document semblable, téléchargeable, serait utile, ou encore une référence au moment où le cours évoque les différents types de chariots élévateurs.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Un exemple de plaque signalétique du fabricant ou de plaque de capacité, avec des flèches pointant vers les différents renseignements, aiderait grandement les apprenants.~~ **Cette erreur a été corrigée**

3. Principes de stabilité

Cette section est bien traitée dans le cours et comporte des exemples de calcul.

- Définir le « triangle de stabilité » et la « pyramide de stabilité » (pour les chariots à grande levée).
- Calculer l'incidence du centre de charge, de la répartition du poids et de la force centrifuge.
- Comprendre comment les forces dynamiques (freinage, virage, inclinaison) agissent sur le **centre de gravité**.

4. Inspection avant utilisation

Le cours traite bien de tous ces points et aborde l'utilisation de listes de vérification.

- Effectuer une inspection systématique (souvent appelée « ronde de sécurité »), tant visuelle que fonctionnelle.
- Reconnaître les défectuosités critiques exigeant le cadenassage et l'étiquetage du véhicule, et expliquer le cadenassage et l'étiquetage.
- Tenir une documentation et des registres d'inspection appropriés.

Recommandations

- ~~Les exemples de listes de vérification sont introuvables lorsqu'on clique sur les liens de la section des ressources, à la diapositive 31. Ces liens devraient être corrigés.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Les exigences de conservation de la documentation d'inspection des chariots élévateurs varient d'une province à l'autre, mais la norme habituelle est d'**un an**. On y parvient souvent au moyen de carnets de bord. Il serait bon de le mentionner dans la narration.~~ **Cette erreur a été corrigée**

- ~~La documentation peut être demandée, exigée ou saisie par un inspecteur si la situation le justifie.~~ **Cette erreur a été corrigée**

5. Méthodes d'utilisation sécuritaires

Le cours traite d'une grande partie du

- Démontrer la montée et la descente appropriées (contact en trois points).
- Maîtriser la manutention des charges : la prise, le déplacement (fourches de 10 à 165 cm du sol) et le gerbage.
- Comprendre les milieux particuliers : rampes et pentes, quais de chargement et zones piétonnes.
- Port de la ceinture de sécurité

Recommandations

- ~~Il n'est aucunement question du contact en trois points à la montée et à la descente. Bien que la norme CSA ne mentionne pas expressément cette méthode, il s'agit d'une norme de l'industrie et d'un élément vérifié lors des démonstrations pratiques. Une photo d'une personne utilisant le contact en trois points serait un bon ajout.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~La norme CSA indique explicitement un maximum de 10 à 15 cm pendant le déplacement; cela devrait être mentionné dans la section sur le déplacement sécuritaire du module 3~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Le cours doit insister sur le port de la ceinture de sécurité et des dispositifs de retenue. Ceux-ci sont exigés par la législation en matière de SST et peuvent entraîner des points de démérite ou un échec (selon l'examinateur) lors de l'examen pratique.~~ **Cette erreur a été corrigée**

6. Identification des dangers et évaluation des risques

Le cours comporte une section entière sur l'identification des dangers et satisfait bien à cette exigence.

- Reconnaître les dangers en milieu de travail comme la circulation piétonne, les surfaces inégales, les rampes, la visibilité restreinte et les conditions environnementales.
- Connaître les différents dangers propres aux divers types de chariots élévateurs.

Tableau 1 — Différences et exceptions provinciales

~~Bien que la norme **CSA B335-15** soit la référence nationale utilisée par la plupart des bureaux et des inspecteurs en SST pour définir la diligence raisonnable, la réglementation provinciale en matière de SST comporte certaines différences et exceptions.~~ **Ce contenu figure dans un document complémentaire.**

Exceptions importantes — recommandations

- Il serait utile que ce tableau serve de document de référence ou de remise. Il demeure toutefois susceptible de changer au fil des modifications législatives. Cela n'a pas d'incidence sur le contenu du cours
- **Moteur à combustion interne par rapport à l'électrique :** le cours mentionne le monoxyde de carbone (CO) comme danger. Il doit préciser que certaines provinces (comme la Colombie-Britannique et l'Ontario) imposent des exigences particulières de surveillance du CO pour les chariots élévateurs au propane ou au diesel utilisés à l'intérieur ou en milieu fermé.

Sources

Norme CSA B335-15 - https://view.csagroup.org

Safety Evolution - https://www.safetyevolution.com/blog/forklift-certification-alberta

Forklift Hub - https://www.forklifthub.ca/blog/2025/8/11/forklift-safety-regulations-canada

CCHST – Dangers liés aux chariots élévateurs - https://www.cchst.ca/oshanswers/safety_haz/forklift

Quelques recommandations non techniques supplémentaires :

Module 1

- ~~Diapositive 4 : on devrait y lire « introduction aux chariots élévateurs », au pluriel.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Diapositive 6 : on y lit « source d'énergie », alors qu'il faudrait « sources d'énergie »~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Au sujet du GPL, employer le terme « propane » et le nommer dès le début. Il est mentionné plus loin, mais devrait être abordé tôt.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~La diapositive 14 emploie le terme « espace clos ». Il faudrait plutôt parler d'espace fermé ou d'intérieur. « Espace clos » est un terme précis employé dans la législation en matière de SST et sa définition varie d'une province à l'autre.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~La diapositive 19 traite du fait de placer la main entre le mât et la chaîne; c'est un endroit où une photo serait utile.~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Diapositive 31 : les liens de la section des ressources ne mènent à aucun document.~~ **Cette erreur a été corrigée**

Module 2

- ~~Diapositive 8 : on y lit « pipers », alors qu'il faudrait « pipes »~~ **Cette erreur a été corrigée**
- ~~Diapositive 26 : on y lit « high tiring », alors qu'il faudrait « high tiering ». Il serait bon de mentionner que l'on parle aussi de « Hi-Lo » dans l'industrie.~~ **Cette erreur a été corrigée**



Kevin Barrett CRSP CRM 13-4856